

**De notre correspondant à Clugnat (23), François JAUMEAU**



*Copyright 2012 - François Jaumeau*

**Peut-on rendre hommage aux morts dans toutes les communes ? - 10 novembre 2012**

En ce 1er novembre, il est de coutume d'aller rendre visite à nos morts dans tous les cimetières de France. Tous ? Non, car un petit village de Creuse se distingue en ne possédant ni église ni... cimetière. En effet, la commune de Lavaufanche, puisqu'il s'agit d'elle, est une commune récente née comme village dortoir autour de sa gare SNCF desservant les villes de Montluçon et de Guéret. De maison en maison, cette bourgade s'agrandit jusqu'à compter, à l'heure actuelle, 250 habitants, mais en ne possédant ni église ni cimetière, une spécificité quasi unique en France.

Pourtant, ce n'est pas l'envie qui manquait au conseil municipal puisqu'en 1965, celui-ci proposait de créer un cimetière dans la parcelle entourant la chapelle de la commanderie des Templiers. Après deux délibérations serrées (1er vote : 8 voix pour, 3 contre ; 2ème vote : 5 voix pour et 6 contre), le projet ne vit pas le jour, laissant les habitants choisir de s'enterrer dans les villages voisins : Soumans où son cimetière compte 1/3 de dernières demeures de Lavaufanchais, Bord-St-Georges ou Toulx Ste Croix.

Aujourd'hui, plus aucune messe n'est assurée dans la chapelle, la sécurité n'étant plus assurée, et les habitants toujours obligés de voyager une dernière fois loin de leurs terres où ils ont passé tout ou partie de leur vie. Un comble quand on pense qu'à quelques kilomètres, le petit village de 300 habitants de Malleret-Boussac compte... 2 cimetières ! Ironie de l'histoire, ou caprice des desiderata des notables locaux !

**Francois Jaumeau**